



Équipement sportif Piscine du Grand Parc de Bordeaux

Maître d'ouvrage :

Mairie de Bordeaux (33)

Architecte :

Jean-Michel RUOLS - Versailles (78)

Teisseire et Touton - Bordeaux (33)

Acousticien :

Cabinet Alain TISSEYRE - Toulouse (31)

Economiste :

Bernard MOREAU - Libourne (33)

Pose :

Entreprise Plafondécor - Mérignac (33)

La piscine du *Grand Parc de Bordeaux* a été rénovée après 10 ans de fermeture.

Ce projet de réhabilitation des lieux a pris fortement en compte de nouvelles exigences environnementales en économisant l'énergie, les ressources et en utilisant des matériaux plus écologiques comme le bois.

La nouvelle piscine de Bordeaux dispose de panneaux solaires installés sur le toit qui produisent 50 % de l'électricité nécessaire pour couvrir les besoins en eau chaude sanitaire. Elle est équipée d'un déchloramineur. Elle répond également aux contraintes de la démarche HQE grâce aux produits *Laudescher*. En effet, le plafond a été habillé par des panneaux lignés en bois massif *Laudescher* aux performances acoustiques très élevées qui n'utilisent pour l'absorption du son, aucun matelas de fibres.

Ces panneaux, dans leur conception et leur système d'installation ont en plus, l'immense avantage d'offrir une aération maximale et d'éviter tout problème de condensation propre à l'ambiance humide d'un tel espace. Faciles d'entretien, ils restent impeccables et esthétiques pendant longtemps.

De plus, la sécurité est l'une des priorités de cet équipement sportif des plus modernes : c'est la première piscine de France dotée d'un système d'aide à la surveillance par caméras pour empêcher les noyades. Le système mis en place analyse en permanence le comportement des baigneurs. Si l'un d'entre eux coule, il déclenche, en 10 secondes, une alarme, ce qui permet une intervention plus rapide des maîtres nageurs.

Panneau ligné acoustique plafond

Dimensions : 1797 x 585 mm.

Section des lames horizontales :

42 x 22 mm d'épaisseur.

Espacement des lames : 43 mm.

Section des traverses noires perpendiculaires en retrait :

20 x 10 mm d'épaisseur.

Section des renforts en sous-face :

42 x 22 mm d'épaisseur.

Pourcentage moyen de vide : 50 % permettant une excellente circulation de l'air pour des conditions d'aération et d'hygiène accrues.

Poids/m² : 8 kg.

Procédé industriel de fabrication :

Entaillage. Technologie d'assemblage à mi-bois garantissant une tenue parfaite des panneaux lignés.

Finition de surface :

Vernis ignifuge intumescent en phase aqueuse.

Traitement inflammable :

Classement au feu M1 ou Euroclasse B-s1, d0.

Aspect de surface : Mat.

Essence de bois : Mélèze.

Bois massif.

Sélection qualitative des bois.



Mélèze

Tissu spécial acoustique :

LAU 201 - Noir Abysses.

L'absorption acoustique du tissu spécial

LAU 201 répond au double phénomène d'effet dissipatif et d'effet de plaque.

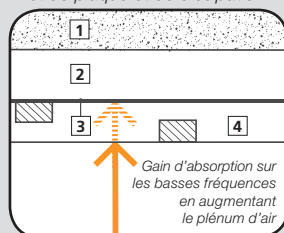
Coefficient moyen d'absorption acoustique :

0,65 Alpha Sabine d'indice d'affaiblissement sur un plénum de 300 mm

sans aucun matelas

de fibres. Absorption élevée entre 160 et 5000 Hz.

Effet de plaque et de dissipation

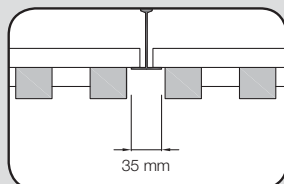


- 1 Plafond - 2 Plénum
- 3 Tissu spécial acoustique
- 4 Panneau ligné Laudescher

Mise en œuvre :

Pose sur ossature

T 35 mm renforcée noire (entretoises invisibles).



Manipulation et entretien :

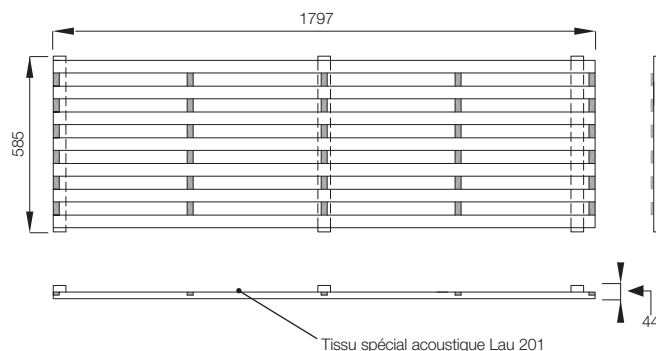
Le système de mise en œuvre permet un démontage facile pour une intervention ultérieure possible dans le plénum.

Entretien :

Question maintenance, les panneaux lignés Laudescher sont conçus pour rester de bonne qualité.

Leur entretien est simple (dépoussiérage).

Réalisés en bois massif, ils ne nécessitent aucun produit décapant.



Echelle : 1/25

